

***Center For Entrepreneurship and
Executive Development Tunisia
"CEED Tunisia"***

Rapport du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2023

Lib

Rapport d'Audit

lib

Rapport du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2023

Tunis, le 09/04/2025

Messieurs les dirigeants de l'association

CEED Tunisia

04 Rue JAMIL BOUTHAYNA,

Menzeh 1

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers de l'association « CEED Tunisia » qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 faisant apparaître un total de 164.261 DT, l'état des produits et charges faisant apparaître un déficit de <277.510> DT et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive de fin de période de 106.935 DT et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Responsabilités du comité de direction pour les états financiers

Le comité de direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité de direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son activité, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de son activité et d'appliquer le principe comptable de continuité d'activité, sauf si le comité a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre.

Il incombe au comité de direction de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour

l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le comité de direction, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité de direction du principe comptable de continuité de l'activité et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son activité;
- Nous communiquons aux responsables de l'organisation notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes et textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'organisation. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe au comité de direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Régularité des comptes de la société

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par le décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité aux dispositions dudit décret-loi à l'exception du défaut de la publication des états financiers accompagnés du rapport d'audit dans un média écrit. A noter par ailleurs que CEED a procédé à une telle publication au niveau de son site web.

Tunis, le 09 Avril 2025.

Le commissaire aux comptes

CBO United Advisers

Omar BESBES



CBO UNITED ADVISERS

Etats Financiers

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Exercice clos le 31 décembre
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
ACTIFS			
Liquidités et équivalents de liquidités	B.1	106 935	343 754
Placements et autres actifs financiers		-	-
Autres actifs courants		7 538	7 074
Créances et comptes rattachés		-	-
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
Autres actifs non courants		-	-
Immobilisations financières	B.2	11 000	11 000
Immobilisations corporelles	B.3	38 602	71 017
Immobilisations incorporelles	B.3	187	-
Total des actifs		164 261	432 845
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers		394	394
Autres passifs courants	B.4	37 632	40 239
Fournisseurs et comptes rattachés		33 304	20 597
Provisions		-	-
Apports reportés		-	-
Autres passifs non courants		-	-
Emprunts		-	-
Total des passifs		71 330	61 230
Dotations		-	-
Apports affectés à des immobilisations		-	-
Subventions d'investissement		34 165	35 340
Autres actifs nets		-	-
Réserves		-	-
Excédent ou déficit reportés		336 275	370 703
Excédent ou déficit de l'exercice		<277 510>	<34 428>
Total des actifs nets	B.5	92 931	371 615
Total des passifs et Actifs nets		164 261	432 845

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES

Période allant du 1er janvier au 31 décembre
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits			
Revenus des activités et manifestations		27 530	75 389
Subventions de fonctionnements	R.1	827 636	1 425 826
Apports non monétaires		-	-
Autres Apports		-	-
Autres gains		-	-
Quote part des subventions d'investissement		15 604	10 318
Total des produits		870 770	1 511 533
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	R.2	15 508	26 581
Charges de personnel	R.3	213 846	269 749
Dotations aux amortissements et aux provisions		46 658	44 618
Autres charges courantes	R.4	872 267	1 205 012
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes		-	-
Total des charges		1 148 279	1 545 961
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		<277 510>	<34 428>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté le 31 Décembre

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Au 31.12.23	Au 31.12.22
Flux de trésorerie liés à l'activité courante		
Encaissement des Cotisations des Adhérents	-	-
Encaissement des revenus des activités et manifestations	27 530	308 687
Encaissement des subventions de fonctionnement	842 065	1 238 186
Encaissement d'autres revenus et apports	-	-
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	< 777 034>	<1 096 253>
Décaissement des rémunérations versées au personnel	<129 755>	<167 012>
Décaissements des cotisations versées à la CNSS	<52 593>	<70 655>
Autres décaissements des activités courantes	<132 603>	<180 491>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<222 390>	32 461
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorp.	<14 429>	<45 658>
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	<14 429>	<45 658>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	<14 429>	<45 658>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement provenant des emprunts	-	-
Décaissement au titre des emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-
Variation de trésorerie	<236 819>	<13 197>
Trésorerie au début de l'exercice	343 754	356 951
Trésorerie à la clôture de l'exercice	106 935	343 754

Notes aux Etats Financiers

I- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

Center for Entrepreneurship and Executive Development Tunisia « CEED Tunisia », est une association tunisienne à caractère entrepreneuriale qui a été fondée le 03 décembre 2014. Elle a comme objectif principal la formation, l'encadrement et le suivi des jeunes entrepreneurs afin de les inciter à créer de nouvelles entreprises et ainsi promouvoir le secteur industriel.

Les programmes de l'association tournent autour des 3 axes principaux suivants :

- 1- L'appui ;
- 2- L'accompagnement ;
- 3- La formation.

II- EXERCICE SOCIAL :

L'exercice social s'étend du 01 janvier au 31 décembre.

III- REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers de « CEED Tunisia », arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 et notamment la norme comptable tunisienne N°45 relative aux associations, aux partis politiques et autres organismes sans but lucratif.

a- Les principes comptables appliqués :

Les états financiers de l'association CEED TUNISIE sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence ;
- La convention de permanence des méthodes.

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars tunisiens. Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables.

b- Les bases de mesure et présentation utilisées pour l'élaboration des états financiers conformément à la NCT 45

Les liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les fonds disponibles et les dépôts à vue qui proviennent notamment des apports reçus et des revenus réalisés par les organismes sans but lucratif (l'OSBL). Les équivalents de liquidités sont des placements à court terme, très liquides et facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

Autres actifs courants

Ce poste comprend les créances autres que celles provenant de la réalisation de l'activité courante telles que les créances sur le personnel et sur la cession des immobilisations.

Créances et comptes rattachés

Ce poste comprend les créances provenant des cotisations, des apports à recevoir et des créances sur certains événements ou manifestations réalisés par l'organisme. Les apports à recevoir portent sur les apports dont la juste valeur peut être estimée d'une façon fiable et la réception est raisonnablement assurée, mais qui ne sont pas encore encaissés (liquidités) ou réceptionnés (apports en nature) par l'organisme.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Il s'agit des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports en nature liées aux activités d'investissement ainsi que celles acquises par l'OSBL. Ce poste comprend les immobilisations appartenant à l'OSBL et les immobilisations à statut juridique particulier qu'il contrôle (Biens en Leasing).

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables et sont amorties en fonction de leurs durées d'utilisation estimées. Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

· Mobilier et matériel de bureau	10%
· Matériel informatique	33.33%
· Autres machines, matériels et équipements	20%

Autres passifs courants

Les autres passifs courant comprennent les dettes autres que celles envers les fournisseurs. C'est le cas notamment des dettes envers le personnel, les dettes fiscales et sociales ainsi que les comptes de régularisation des produits et charges.

Subventions d'investissement

Il s'agit des subventions d'investissement finançant les biens amortissables et non amortissables. Ces subventions constituent une des formes d'aides publiques générant un transfert de ressources vers l'OSBL et destinées à lui permettre d'acheter, de construire, de créer ou de se rendre acquéreur, par tout autre moyen, d'actifs immobilisés. Elles sont traitées conformément aux dispositions de la NCT 12 relative aux subventions publiques.

Conversion des éléments libellés en monnaies étrangères

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont prises en charge moyennant une conversion à un taux journalier à la date de l'opération. Les règlements sont convertis au taux de change du jour au cours duquel le règlement a eu lieu. La différence par rapport au montant pris en charge est passée en résultat de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur applicable à la date de clôture. Le gain ou la perte est pris en compte dans la détermination du résultat net de l'exercice

IV- NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

B.1. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent une valeur de 343.754 DT au 31 Décembre 2022 contre une valeur de 106.935 DT à la clôture de l'exercice 2023 et se rapportent aux soldes en banque détaillés comme suit:

Description	31/12/2023	31/12/2022
Banque	105 802	342 621
Régies d'avances et accreditif	1 133	1 133
Total des Liquidités et équivalents de liquidités	106 935	343 754

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent 11.000 DT à la clôture de l'exercice 2023 et se rapportent au dépôt et cautionnement au titre du siège social de l'association.

B.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes totalisent 38.788 DT à la clôture de l'exercice 2023 contre 71.017 DT à la clôture de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2023	31/12/2022
Développement Web	2 777	2 520
Equipement de bureau	82 113	81 677
Matériel informatique	124 276	110 539
Installation et aménagement	23 990	23 990
Amortissement	<194 367>	<147 709>
Total des immobilisations corporelles et incorporelles nettes	38 788	71 017

B.4. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 37.632 DT au 31 Décembre 2023 contre un solde de 40.239 DT à la clôture de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2023	31/12/2022
Etat Impôts et taxes	12 218	15 483
Créditeurs divers (*)	4 163	5 293
Sécurité sociale	10 475	14 963
Charges à payer	10 776	4 500
Total des passifs courants	37 632	40 239

(*) Les créiteurs divers comportent un montant de 3.893 DT correspondant à des fonds obtenus auprès d'une source inconnue. L'association CEED a procédé au dépôt d'une lettre explicative adressée au gouverneur de la banque centrale. A la date de ces états financiers, aucune réponse n'a été parvenue.

B.5. Actifs nets

Les actifs nets présentent un solde de 371.615 DT à la clôture de l'exercice 2022 contre 92.931 DT à la clôture de l'exercice 2023 et se présentent comme suit :

<i>Description</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Subvention d'investissement	34 165	35 340
Excédents reportés	336 275	370 703
Excédent ou déficit de l'exercice	<277 510>	<34 428>
Total des actifs nets	92 931	371 615

V- NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET CHARGES**R.1. Les produits**

Les subventions et dons reçus s'élèvent à 827.636 DT à la clôture de l'exercice 2023 contre 1.425.826 DT à la clôture de l'exercice 2022 et se rapportent aux dons et subventions reçus durant l'année.

R.2. Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements

Les achats consommés totalisent 15.508 DT au 31 Décembre 2023 contre 26.581 DT au 31 Décembre 2022 et se présentent comme suit :

<i>Description</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Achats d'études et prestations de services	1 069	1 750
Fournitures de bureaux	477	835
Fournitures non stockables	-	14 285
Electricité	7 791	4 456
Sonede	2 172	256
Carburant	3 999	4 999
Total des achats consommés	15 508	26 581

R.3. Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent 213.846 DT au 31 Décembre 2023 contre 269.749 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Description</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Charges de personnel	172 993	230 592
Charges sociales patronales	31 217	39 157
Autres charges de personnel	9 636	-
Total des charges de personnel	213 846	269 749

R.4. Autres charges courantes

Les autres charges courantes présentent un solde de 872.267 DT au 31 Décembre 2023 contre un solde de 1.205.012 DT à la clôture de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Description</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
	-	55 000
Donation	543 386	592 267
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	119 285	238 148
Missions, réceptions, voyages et déplacements	87 625	218 123
Locations	28 011	50 651
Publicité, publication et relations publiques	4 436	6 723
Impôts et taxes	56 173	18 587
Entretien et réparation	19 664	21 761
Frais postaux et télécom.	1 235	1 564
Services bancaires et assimilés	12 452	3 685
Divers		
Total des autres charges courantes	872 267	1.205.012